

Rapport public Parcoursup session 2024

IUT de Paris - Rives de Seine - Université Paris Cité - BUT - Informatique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

IUT de Paris - Rives de Seine - Université Paris Cité - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (9515)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 23%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT de Paris - Rives de Seine - Université Paris Cité - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (9515)	Jury par défaut	Autres candidats	84	3012	1812	439	83
		Bacheliers technologiques toutes séries	84	1066	372	295	84

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IUT de Paris - Rives de Seine - Université Paris Cité - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (9515)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	482	317	112	24	28,9 %
			Masculin	2530	1495	327	59	71,1 %
			Total	3012	1812	439	83	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	138	39	24	2	2,4 %
			Masculin	928	333	271	82	97,6 %
			Total	1066	372	295	84	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
IUT de Paris - Rives de Seine - Université Paris Cité - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (9515)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	92	1	0	0	0 %
				Sans mention	1149	330	6	5	6 %
				AB	937	776	79	20	24,1 %
				B	542	532	230	39	47 %
				TB	130	129	114	18	21,7 %
				TBF	9	9	9	1	1,2 %
				Total	2859	1777	438	83	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	
				Sans mention	16	2	0	0	
				AB	23	12	0	0	
				B	20	15	0	0	
				TB	6	5	1	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	66	34	1	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	31	0	0	0	
				AB	16	0	0	0	
				B	17	1	0	0	
				TB	14	0	0	0	
				TBF	4	0	0	0	
				Total	82	1	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	4	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				Total	5	0	0	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	49	1	1	0	0 %
				Sans mention	521	74	48	15	17,9 %
				AB	321	147	115	39	46,4 %
				B	152	127	110	25	29,8 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TB	23	23	21	5	6 %
				Total	1066	372	295	84	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IUT de Paris - Rives de Seine - Université Paris Cité - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (9515)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	2245	1488	398	76	91,6 %
			En réorientation	532	246	34	5	6 %
			Non scolarisés	165	44	4	2	2,4 %
			Scolarité étrangère	28	12	2	0	0 %
			Autres	42	22	1	0	0 %
			Total	3012	1812	439	83	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	881	330	280	78	92,9 %
			En réorientation	114	29	10	3	3,6 %
			Non scolarisés	67	11	3	2	2,4 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Autres	3	2	2	1	1,2 %
			Total	1066	372	295	84	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT de Paris - Rives de Seine - Université Paris Cité - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (9515)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	1012	720	209	39
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	901	616	170	24
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	185	96	20	7
			Autres doublettes	597	299	34	11

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	804	326	289	82
			Autres doublettes	226	40	4	2
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT de Paris - Rives de Seine - Université Paris Cité - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (9515)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	37,6 %	41,6 %	48,3 %	48,1 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	33,4 %	35,6 %	39,3 %	29,6 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	6,9 %	5,5 %	4,6 %	8,6 %
		Autres doublettes	22,2 %	17,3 %	7,9 %	13,6 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT de Paris - Rives de Seine - Université Paris Cité - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (9515)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	78,1 %	89,1 %	98,6 %	97,6 %
		Autres doublettes	21,9 %	10,9 %	1,4 %	2,4 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de première et de terminale, résultats des épreuves anticipées de français	- Bulletins (notes et appréciations) de 1ère et Terminale plus assiduité	Très important
	Notes obtenues aux épreuves du bac / DAEU et dans le supérieur pour les candidats bacheliers	- Notes du bac/ DAEU /brevet français - Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac) plus certificat de mise à niveau en langue française - Notes du supérieur - Notes de MAN	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations dans les matières précitées.	•Bulletins •Fiche avenir	Très important
Savoir-être	Assiduité et appréciations dans les matières précitées. Autonomie, progression, assiduité	•Bulletins •Fiche avenir •Projet de formation motivé •Fiche de renseignements complémentaires	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé	•Projet de formation motivé	Très important
	Fiche avenir	•Fiche avenir	Très important
	Test et fiche de renseignements complémentaires (obligatoirement remplis)	• Tests • Fiches de renseignements complémentaires	Très important
	Entretien	- Participation obligatoire à l'entretien si un entretien est proposé et organisé	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Avoir l'esprit d'équipe	•Section « Activités et centres d'intérêt » •Projet de formation motivé •Fiche de renseignements complémentaires	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Savoir s'impliquer dans ses études	<ul style="list-style-type: none"> •Section « Activités et centres d'intérêt » •Projet de formation motivé •Fiche de renseignements complémentaires 	Important
	Investissement et engagement au sein d'un collectif	<ul style="list-style-type: none"> •Section « Activités et centres d'intérêt » •Projet de formation motivé •Fiche de renseignements complémentaires 	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par le jury d'admission afin de l'aider dans ses travaux, et non s'y substituer.

Ce traitement, dont le paramétrage a été effectué par le recours au module d'aide à la décision de Parcoursup, en fonction des critères que les membres du jury d'admission ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

Les dossiers ont ensuite été évalués par deux enseignants. Chaque évaluation permet l'attribution d'une note, avec la prise en compte des éléments suivants : activités et centres d'intérêt, bulletins, fiche avenir, projet de formation et fiche de renseignements complémentaires.

La moyenne des notes issues de ces deux évaluations et de la note obtenue par le biais du module d'aide à la décision a permis d'établir le classement définitif des dossiers de candidature

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La qualité des dossiers était analogue à celle des sessions précédentes.

Le jury d'admission regrette toutefois les décalages manifestes entre les appréciations des enseignants figurant dans la fiche avenir

et celles des différents bulletins.

Il est en outre recommandé aux candidats de s'approprier pleinement le projet de formation motivé ; ce dernier doit davantage rendre compte de la motivation, de la bonne connaissance de la formation et du lien de cette dernière avec le projet personnel et professionnel. S'ils sont encouragés à se faire relire, les candidats ne devraient pas pour autant déléguer à autrui la rédaction du dossier ; les discordances entre le niveau académique d'un élève en expression écrite et le style du dossier jettent le doute sur le caractère personnel de la candidature.

Il est enfin impératif de compléter la fiche de renseignements complémentaires qui permet au jury d'admission d'apprécier la motivation du candidat, ainsi que la section « Activités et centres d'intérêt ».

Signature :

Hassine MOUNGLA,

Directeur de l'établissement IUT de Paris - Rives de
Seine - Université Paris Cité